

Questions orales

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, cette question devrait, c'est évident, être adressée au ministre des Finances. Le ministre d'État (Finances) voudra peut-être y répondre. J'aurais pensé, et je tiens à le préciser, que le député aurait bien accueilli cette initiative. Il faut se rappeler qu'elle est le fruit d'un grand débat public et d'une étude de la part des chefs de file du monde des affaires que la question des gains en capital touche de très près. J'espère donc que le député sera tout à fait d'accord avec cette façon d'élaborer une politique.

LA SITUATION DE CEUX QUI INVESTISSENT DANS DE PETITES ENTREPRISES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, je ne critique pas du tout la politique. Je me demande simplement si le ministre croit que cette mesure devrait bénéficier à d'autres personnes qui investissent dans des petites entreprises qui ne sont pas cotées et ne peuvent donc profiter de ce programme? C'est lui le ministre d'État chargé du Développement économique. Pourquoi ne recommanderait-il pas à ses collègues du cabinet de mettre à la disposition de ceux qui créent de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises des titres sous une forme ou sous une autre plutôt que de limiter cette mesure à ceux qui ont la chance que leurs actions soient cotées ou qu'elles puissent l'être?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, les discussions entre ministres sont, bien entendu, confidentielles. Je peux cependant vous assurer que le ministre des Finances a prêté une oreille très attentive aux instances présentées non seulement par ses collègues, mais également par des représentants du secteur des affaires, du monde ouvrier et des diverses associations de construction et d'autres professions de tout le pays dans le cadre de l'élaboration de son budget. Les députés devront reconnaître que c'est probablement la première fois dans notre histoire que d'aussi nombreuses instances sont présentées au sujet d'un budget. Je suis persuadé que le député aura eu l'occasion de présenter les siennes au ministre des Finances, s'il le désirait. J'ignore s'il l'a fait ou non, mais, pour ma part, je n'ai pas manqué cette occasion.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA PACIFIC WESTERN AIRLINES—LE SERVICE FOURNI DANS L'OUEST DU MANITOBA

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que la Commission canadienne des transports examine actuellement l'autorisation accordée à la Pacific Western Airlines de desservir Brandon, au Manitoba, et par voie de conséquence, l'ouest de la province, et comme les services offerts sont excellents et que la majorité sinon tous les clients de l'ouest du Manitoba en sont très satisfaits, le ministre pourrait-il ordonner à la CCT

d'accorder une attention favorable à la demande de la société et de mettre ainsi un terme aux incertitudes que soulève ce service essentiel dans la province?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, les décisions que doit prendre la Commission sont si nombreuses que je ne peux les suivre toutes de très près, mais je vais prendre un risque. Je pense que la CCT a déjà donné son autorisation.

Une voix: C'est fait.

M. Pepin: C'est fait? Pour vous apprendre quelque chose de neuf, je pense que le ministère se dispose également à apporter certaines améliorations à l'aéroport de Brandon.

L'ANNONCE DE LA DÉCISION

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, je n'ai pas très bien compris la réponse du ministre. Si la décision a déjà été prise et qu'elle est favorable, pas de problèmes. Mais si la décision n'a pas été prise, le ministre voudrait-il s'assurer que ce soit fait le plus vite possible? La décision pourrait-elle être rendue publique afin que les gens en soient informés? Car le public l'ignore pour l'instant. Le ministre voudrait-il également s'assurer, et c'est une chose que je lui demande, que la décision soit favorable à la PWA?

● (1450)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, à ce que je vois, mon collègue de l'autre côté semble passablement mieux renseigné que moi. Je savais que la décision avait été prise, mais je n'étais pas sûr qu'elle ait été annoncée et ce genre d'annonce est toujours source de problème pour un ministre.

Pour en revenir à la question, la permission a été accordée parce que le service a été excellent et la clientèle nombreuse. Et on attendait la décision de la CCT pour procéder à des améliorations aux aéroports. Puisque c'est déjà fait, les crédits seront débloqués mais je ne me souviens pas du montant exact. Cependant, je communiquerai toute l'information requise à mon collègue le plus tôt possible.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LES DONS ÉLECTORAUX AUX POLITICIENS ÉTRANGERS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Celui-ci juge-t-il qu'il convient que des sociétés d'État ou leurs représentants fassent des dons électoraux à des hommes politiques ou à des personnes qui aspirent à le devenir dans d'autres régions du globe dans le but de les amener à faire affaire avec le Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne puis répondre à cette question. Je ne sais pas de quoi parle le député. Pareille initiative est peut-être opportune dans certains cas, alors qu'elle ne l'est pas dans d'autres.